

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 12.144

L'An deux Mille Douze, le 14 septembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 7 septembre 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 7 septembre 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, M. BESSON, Mme LECOMTE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme PELTIER représentée par M. BESSON
M. FILOCHE représenté par Mme DAUZIDOU
M. DENIS représenté par M. MERLE
Mme DESCHANP représentée par Mme SERRE
Mme DOUMECQ représentée par M. GIRAUD
M. MEGLIO représenté par M. QUENTIN
M. PATRUX représenté par Mme CIRAUD-LANOUE
M. PAVON représenté par M. CAU

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 31

Madame Eva ROY a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Modification du périmètre de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

RAPPORTEUR : M. LE DEPUTE-MAIRE

VOTE : 3 ABSTENTIONS

UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Par une délibération en date du 20 juin 2011, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, qui prévoyait notamment l'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique à trois nouvelles communes : Corme Ecluse, Sablonceaux et Saint Romain de Benêt.

Par un courrier en date du 17 juillet 2012, Madame la Préfète de la Charente-Maritime a adressé à Monsieur le maire l'arrêté préfectoral n° 12-1877-DRCTE-BE, en date du 17 juillet 2012, fixant la liste des communes concernées par le projet de modification du périmètre de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et a demandé à la commune d'émettre un avis sur ce projet d'extension.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale, lors de sa séance du 12 juillet 2012, a émis un avis favorable sur ce projet d'extension.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 12-1877-DRCTE-BE du 17 juillet 2012, fixant la liste des communes concernées par un projet de modification de périmètre de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'émettre un avis favorable au projet d'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique aux communes de Corme Ecluse, Sablonceaux et Saint Romain de Benêt.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 septembre 2012

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD